

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 07 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire.

Date de la convocation : 30 septembre 2021

Membres en exercice : 19

Présents : Mesdames et Messieurs Guillaume BESSELLERE, Pascal CASSIAU, Maxime CHARMAN, Colette DUPOUY, Maryse DUPRAT, Alain GARBAY, Véronique GUILHORRE, Dominique LAFOURCADE, Joëlle LAGOUARDETTE, Oriol MARTINEZ, Laurent MROZINSKI, Ludovic NOUGARO, Sandrine SABATHIE, Valérie SAINT-JEAN, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE.

Excusés : Madame Caroline NEL (ayant donné pouvoir à Dominique LAFOURCADE) et Messieurs Daniel BUOSI (ayant donné pouvoir à Joëlle LAGOUARDETTE) et Sébastien LARRERE.

Maryse DUPRAT est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures trente-cinq minutes.

Monsieur le maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 02 septembre 2021, lequel est adopté à l'unanimité.

Délibération 2021-10-07-01/86 – Décision modificative n°1 budget Photovoltaïque

Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité de la décision modificative n°1 au budget photovoltaïque, basculant 270€ prévues en dépenses de fonctionnement en dépenses d'investissement, afin de correspondre à la réalité de la répartition du remboursement des annuités d'emprunts.

Arrivée de Sébastien LARRERE à 20h43.

Délibération 2021-10-07-02/87 – Avenant à l'emprunt budget Pourcicam

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant de prolongation du contrat de prêt relais pour le budget Pourcicam, pour une durée d'un an.

Délibération 2021-10-07-03/88 – Tarifs aire de camping-cars

Sur proposition de la commission finances, entendu par la commission bâtiment/voirie, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs suivants pour l'aire de camping-cars :

- Tarif pour l'utilisation du réseau eau (pour 100l d'eau): 3.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)
- Tarif pour l'utilisation du réseau électrique 3h : 4.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)
- Tarif pour l'utilisation du réseau électrique 6h : 6.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)
- Tarif pour l'utilisation du réseau électrique 12h : 10.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)
- Tarif pour l'utilisation du réseau électrique 24h : 15.00€ TTC (dont 0.40€ de frais reversés)

Délibération 2021-10-07-04/89 – Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 02 Charpente bois/couverture/bardage

Ludovic NOUGARO rapporte les différents travaux qui ont fait l'objet d'avenant, tout en expliquant que certains avenants ont eu un impact financier en notre faveur, sources d'économies. Ce qui a permis de couvrir en partie des travaux supplémentaires.

Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°02 au lot 2 Charpente bois/couverture/bardage, proposant le remplacement du bardage abîmé par l'usure sur le côté de la salle des associations ainsi que le remplacement d'une fenêtre de toit défectueuse à la salle de musique. Cet avenant est accepté pour un montant de 8 171.64€ H.T.

Délibération 2021-10-07-05/90 – Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 04 Métallerie/Serrurerie

Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°03 au lot 4 Métallerie/Serrurerie, concernant l'installation de grilles à ventelles. Cet avenant est accepté pour un montant de 951.94€ H.T.

Délibération 2021-10-07-05/90 – Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 07 Peinture

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'avenant n°01 au lot 7 Peinture, proposant la mise en peinture du hall d'entrée du bâtiment (plafond, murs, sols). Cet avenant est accepté pour un montant de 3 385.00€ H.T.

Délibération 2021-10-07-07/92 Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 08 Courants forts & faibles

Monsieur le maire annonce aux membres du Conseil municipal que ce point est retiré de l'ordre du jour et est reporté à une date ultérieure, du fait d'un désaccord sur les prestations effectuées et restant à effectuer.

Délibération 2021-10-04-08/93 – Vente d'une parcelle rue de la Gendarmerie

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la vente d'une parcelle d'environ 73 m² sis rue de la Gendarmerie 40360 POMAREZ, sur la parcelle cadastrée AB585p selon le projet de division présenté, au prix de 35€/m² (trente-cinq euros le mètre carré), les frais de géomètre à la charge de l'acquéreur, à Mme TAUREL DE GALARD DE BEARN Catherine, désigne Me ROBIN, notaire à Pomarez, pour la passation de l'acte, et d'autorise M. le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Délibération 2021-10-04-09/94– Création d'une servitude de passage

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la création d'une servitude de passage sur les parcelles communales cadastrées AB491 et E331p, au profit des parcelles cadastrées E268/269/283/284/107. L'aménagement et l'entretien de la servitude seront à la charge du fonds dominant.

Délibération 2021-10-07-10/95 – Avenant de prolongation de chantier salle A. GARBAY – Lot 08 Courants forts & faibles

Le Conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité l'avenant de prolongation de chantier, portant la date de fin des travaux au 15.10.2021, pour le lot 8.

Délibération 2021-10-07-11/96 – Etat d'assiette et destination des coupes de bois 2022

Conformément à la proposition du programme des coupes de l'année 2022 présenté par l'Office National des Forêts, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve les coupes prévues au programme sur les parcelles 7a et 9, représentant respectivement 5.61 ha et 7.21 ha. Le Conseil municipal décide que les coupes de ces parcelles seront vendues façonnées. La commune réalisera elle-même l'exploitation des bois et confiera à l'ONF une mission d'assistance technique à donner d'ordres pour le suivi de l'exécution de ces travaux d'exploitation. Leur financement sera inscrit au budget communal. Les bois façonnés seront vendus en bloc ou à la mesure dans le cadre de consultations de gré à

gré. Monsieur le maire se voit donné pouvoir pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de commercialisation des bois.

Délibération 2021-10-07-12/97 – Délégations de pouvoir au maire

A l'unanimité, afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le Conseil municipal décide de confier à Monsieur le maire les délégations suivantes :

- d'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales,
- de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- de prononcer la délivrance et les reprises des concessions dans les cimetières,
- de fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de la franchise du contrat d'assurance concerné.

Monsieur le maire rendra compte des décisions prises en vertu de ces délégations de pouvoirs lors de la séance suivante du Conseil municipal.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- Téléthon : où en est-on de l'organisation ? le 04 et 05 décembre, en même temps que la Sainte-Cécile
- Cérémonie du 11 novembre à 11h : aura lieu avec tous les anciens combattants, retour à la normale (voir texte plaque arbre 2018)
- Réunion pour préparation de la réunion publique : samedi 09 octobre à 10h. Réunion publique le 22/10 à 20h30 à la salle du Belvédère.
- Test PPMS à l'école : tout s'est bien passé, reste à ajouter des films occultant à certains endroits pour parfaire le système.
- FFCL : Remerciement pour l'organisation du championnat des Secondes.
- Demande de mise à disposition d'une benne pour encombrants : orienter vers le SIETOM ou une entreprise privée.
- Prochain conseil : jeudi 04 novembre 2021
- Vendredi 17 décembre : l'APAT organise la haille de Nadau

Hélène TORTIGUE :

- Personnel/Ecole : réunion mardi 12 octobre 20h30 prochain avec la commission d'Amou pour échanger sur l'organisation et les pratiques pour la cantine. Plan de formation acté avec une diététicienne, autant en appui des cuisinières pour améliorer les pratiques, que sur le bien-être des enfants à la cantine. Travail en cours sur les approvisionnements et le gaspillage alimentaire. Le SIETOM va mettre en place un ramassage des bios déchets dans les cantines.
- Ecole : retour au vert pour le protocole, le brassage est autorisé, plus de port du masque pour les enfants, retour à deux services à la cantine.
- Forte augmentation de la fréquentation de la garderie. Ajout de personnel pour assurer le taux d'encadrement, et le CDI reste utilisé à des fins de garderie.
- Prochaine réunion : mardi 2 novembre à 20h
- CCAS : L'EPHAD avait pour projet l'animation d'un tiers-lieu, abandonné. Le projet semblait intéressant, une réunion du CCAS serait intéressante pour monter un projet similaire. Réunion mardi 16 novembre 20h.

- Salle de sports : où en est le projet ? Pascal CASSIAU indique qu'il a eu contact avec les acquéreurs, des nouvelles sont attendues.

Ludovic NOUGARO :

- La commission devra se prononcer sur les conditions d'occupation des locaux.
- Avenue du Marsan : suite à une erreur de bordures, le retard est rattrapé.
- Côte de Bautiaa et feu comportemental : travaux seront fait courant octobre
- Cimetière : avec l'aide de Claude LASSERRE, l'organisation de la nouvelle allée du cimetière est faite.
- Fond du hall : une fresque est à faire réaliser, sur un adhésif, à voir par la commission communication.

Maryse DUPRAT / Véronique GUILHORRE :

- Bulletin municipal (fonctionnement) : rencontre à faire avec le prestataire
- Quelles animations à venir : goûter des aînés ? vœux du maire ? Téléthon ?
- Réunion de la commission communication : lundi 18 octobre à 20h.

Alain GARBAY :

- Les finances sont saines, en espérant que l'année prochaine sera plus légère en termes de charges.
- Appartements de la gendarmerie : question d'un administré, pourquoi ne pas les vendre séparément ? Pour ne pas subir la création d'une copropriété.

Oriol MARTINEZ :

- Début des travaux en rapport à la gestion différenciée : quelques haies arrachées, les lignes directrices ont été décidées en comité de pilotage. Travaux en cours.
- Boîte à livres : proposition de récupérer l'ancienne cabine des remplaçants du rugby, à mettre devant l'école. Le Conseil municipal sera sollicité pour l'alimenter pour le démarrage.

Sandrine SABATHIE :

- Route qui s'affaisse au droit de l'entrée du lotissement Pont du Bos : c'est une route départementale, ce n'est pas planifié à leur programme.

La séance est levée à vingt-deux heures trente.